Image not found or type unknown

la nationalité française par filiation

Par **zakou**, le **20/02/2012** à **20:11**

Bonjour;
je suis fille de parents algérien qui ont eux la nationalité française. Mon père est né le 3 septembre 1936 et maintenant il est décédé, et ma mère le 1 aout 1941 elle est encore en vie, ils vivaient à Sucy-en-Brie (Seine et Oise)60 rue Victor Hugo . Mes sœurs sont nées en France et sont inscrites à la mairie de Chennevières-sur-Marne. Je veux savoir est ce que je peux demander la nationalité française par filiation (mère en fille) .Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés